

tellectuelles,—il les paralyse.—Il abrège la vie,—il la prolonge.

Remarquez qu'on en a dit à peu près autant du thé et du café. "Poison lent, répondait Fontenelle en parlant du dernier, car il y a soixante ans que j'en prends."

Le sultan ture et le czar russe, qui n'y allaient pas de main morte, décrétèrent la peine de mort contre les fumeurs. Les fumeurs tinrent bon ; ils moururent en déclarant qu'on ne tuerait pas plus le tabac qu'une idée, et qu'il serait immortel. On assure même qu'un priseur entêté offrit une prise de tabac au bourreau.

Il fallut bien laisser vivre le tabac et les amateurs de cette drogue américaine, car il eût été un peu dur de leur trancher la tête pour les empêcher de se tuer à l'aide d'un poison beaucoup plus lent, il faut en convenir, que la hache de l'exécuteur public ou le nœud coulant du gibet.

Il y a des médisants qui prétendent que les gouvernements ont été peu à peu convertis à l'usage du tabac, en découvrant qu'il y avait là une source admirable d'impôt. Vespasien, qui était un grand empereur, avait bien mis un impôt sur les urines, et il faisait remarquer à son fils Titus que les pièces d'or qui venaient de cette branche de contribution n'avaient aucune mauvaise odeur. Pourquoi n'en serait-il pas de même du tabac ? Je n'affirmerai rien à cet égard. Tout ce que je puis dire, c'est qu'en 1799 la taxe sur le tabac ne produisait au trésor qu'une somme de 3,509,000 francs. En 1815, elle en produisait 26,000,000. En 1830, elle produisait 47,000,000 de francs. En 1841, elle en produisit 122,000,000. Elle a produit, en 1863, 223,000,000 de francs. Je néglige, comme vous le pensez bien, les centaines de francs et les centimes.

Cette progression toujours croissante indique, mieux que ne sauraient le faire toutes les paroles, la prodigieuse extension qu'a prise l'usage du tabac. Tout fume aujourd'hui en France, et le tabac me paraît le symbole le plus vrai de l'égalité. C'est, en effet, le trait d'union des diverses classes sociales. Quand on ne fume pas, on est : empereur ou sujet, maître ou serviteur, riche ou pauvre, vieux ou jeune, aristocrate ou démocrate, pédagogue ou écolier, honnête homme ou repris de justice ; quand on fume, on est fumeur. Je me souviens qu'à l'époque où Sainte-Pélagie était encore une maison de prévention, j'allai voir un de mes amis qui était détenu dans cette maison pour un délit de presse ; nous nous promenions dans la cour, lorsqu'il me quitta pour aller allumer son cigare à celui d'un détenu ; il revint en souriant, et, comme je lui demandais la raison de cet accès de gaieté : "Imaginez-vous, me dit-il, que je viens de demander du feu pour allumer mon cigare à un chef de voleurs." J'ai vu dans la rue un chiffonnier offrir du feu à un membre du Jockey-Club dont le cigare s'était éteint et qui n'avait pas d'allumettes, et celui-ci d'accepter l'offre de fort bonne grâce. Que voulez-vous ? on est dans la société ce qu'on peut, mais avant tout on est homme, c'est-à-dire fumeur. Dans le regard et le geste du membre du Jockey-Club, je crus lire la belle maxime de Tércence : *Homo sum, nihil humani a me alienum puto*, ce que je traduirai librement à l'usage des fumeurs : "Je suis homme, et, quand il s'agit de trouver du feu, un homme vaut un homme."

Ce n'est pas le seul fait que je pourrais citer à l'appui de cette sentence. Je me souviens qu'un jour de garde, le tambour de ma